

# Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration  
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 24, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout département est facultative dans le Journal du Lot.

## PIÈGE ÉVENTÉ

Y eut-il complot ? Y eut-il attentat ? La Haute Cour ne tardera pas à se prononcer. A nos yeux, il y eut certainement et il y a encore l'un et l'autre

Or, quel est l'article premier du programme de la coalition qui rêve de donner un maître à la France ? C'est l'élection du Président de la République par le peuple, autrement dit le césarisme avec toutes ses conséquences

Les républicains, nous en avons la ferme assurance, se garderont de donner dans un aussi grossier panneau.

L'histoire du Dix-huit Brumaire et du Deux Décembre est présente à leur mémoire et ils savent que le Dix-huit Brumaire nous a conduits à Waterloo et le Deux Décembre à Sedan.

Comment oublier qu'en 1848 la faute capitale que commirent les républicains — et même des républicains illustres — ce fut de voter à une très grande majorité en faveur de l'élection du Président de la République par le peuple ?

Lamartine, qui souvent se montra plus clairvoyant et plus sage, s'écriait alors aux applaudissements de l'Assemblée constituante : « Oui, quand même le peuple choisirait celui que ma prévoyance, mal éclairée peut-être, redouterait de lui voir choisir, n'importe : *Alea jacta est* ! que Dieu et le peuple prononcent ! Il faut laisser quelque chose à la Providence. Elle est la lumière de ceux qui, comme nous, ne peuvent lire dans les ténèbres de l'avenir ! »

Ce fut sous l'impression de ces paroles et d'autres du même genre, que la Constituante, à une énorme majorité, vota l'élection du président par le peuple. Et cependant un homme s'était levé qui, avec le plus ferme bon sens, la plus indiscutable logique, avait montré en des termes saisissants, quelle faute on allait commettre et à quel péril on allait courir. Cet homme, c'était le citoyen Jules Grévy.

Il faudrait relire ce discours ; il est à ce point dans la question que soulèvent les néo-plébiscitaires, empreint de la toute-puissance de la vérité, qu'il est resté et qu'il restera comme l'une des expressions les plus fortes et les plus justes de la sagesse politique et de la doctrine républicaine.

« Dans votre système, disait Jules Grévy, le président de la République aura tous les moyens d'action qu'avait le dernier roi. Mais ce que n'avait pas le roi et ce qui mettra le président de la République dans une position bien autrement formidable, c'est qu'il sera l'élu du suffrage universel ; c'est qu'il aura la force immense que donnent des millions de voix. Il aura donc toute la force matérielle dont disposait l'ancien roi, et il aura de plus une force morale prodigieuse ; en somme, il sera plus puissant que n'était Louis-Philippe. »

Et comme on protestait, et comme on murmurait, M. Jules Grévy reprit : « Je dis que le seul fait de l'élection populaire donnera au président une force excessive. »

« Oubliez-vous que ce sont les élections de l'an x qui ont donné à Bonaparte la force

de relever le trône et de s'y asseoir ? Voilà le pouvoir que vous élevez. Et vous dites que vous voulez fonder une République démocratique, que feriez-vous de plus si vous vouliez sous un nom différent, restaurer la monarchie ? Il est vrai que ce pouvoir au lieu d'être héréditaire, serait temporaire et électif, mais il n'en sera que plus dangereux pour la liberté. »

« Êtes-vous bien sûrs que dans cette série de personnages qui se succèdent au trône de la présidence il n'y aura que de purs républicains, empressés d'en descendre ? Êtes-vous bien sûrs qu'il ne se trouvera jamais un ambitieux tenté de s'y perpétuer ? Et si cet ambitieux est un homme qui a su se rendre populaire, si c'est un général victorieux, entouré de ce prestige de la gloire militaire auquel tous les français ne savent pas résister ; si c'est le rejeton d'une de ces familles qui ont régné sur la France et s'il n'a jamais renoncé expressément à ce qu'il appelle des droits ; si le commerce languit, si le peuple souffre, s'il est dans un de ces moments de crise où la misère et la déception le livrent à ceux qui cachent sous des promesses, des projets contre sa liberté, répondez-vous que cet ambitieux ne parviendra pas à renverser la République ? »

Jules Grévy pensait alors à un Bonaparte. Depuis lors, n'avons-nous pas eu Boulanger et le Boulangisme ?

Ne nous menace-t-on pas de bien pis encore ?

N'oublions donc pas ces graves et frappantes paroles qui devraient être gravées à jamais dans l'esprit de tous les républicains : « Jusqu'ici toutes les républiques sont allées se perdre dans le despotisme ; c'est de ce côté qu'est le danger ; c'est contre le despotisme qu'il faut les fortifier. »

L'expérience est faite, archi-faite ; elle a été plus que cruelle ; ne la recommençons pas.

C. R.

## LA HAUTE COUR

### Les Témoins

Voici le nombre des témoins convoqués : MM. Buffet, Poulou dit de Frechencourt, Godefroy, de Sabran-Pontevès, 130 ; de Ramel, 22 ; Jules Guérin et les antisémites, 250 ; nationalistes, 25 ; procureur général, 60. Total : 487 témoins !!

### M. Octave Bernard

On a fait courir le bruit aujourd'hui au Palais de Justice que M. Octave Bernard était souffrant et n'occuperait pas le siège du ministère public à la Haute Cour, où il serait remplacé par M. Sarrut. Cette nouvelle est inexacte.

### Les Accusés

M. le docteur Floquet a examiné l'état de santé du baron de Vaux. Son rapport conclut en demandant le maintien du baron de Vaux à la maison de santé de Neuilly.

M. Déroulède a demandé à rester à la prison de la Santé pendant la durée du procès qui va se dérouler devant la Haute Cour.

M. de Sabran-Pontevès, que la solitude a mis dans un état de surexcitation qui pourrait être préjudiciable à sa santé, est autorisé à se promener dans la cour avec son ami M. de Frechencourt.

C'est aujourd'hui, à 1 heure, que, sous la présidence de M. Fallières, le Sénat, érigé en Haute Cour, s'est réuni pour juger « les conspirateurs royalistes et les fous nationalistes. »

Y aura-t-il des manifestations contre les sénateurs de la part des embrigadés de l'antisémitisme et du roy ?

Rien ne le fait prévoir.

Toutefois, il y a beaucoup à parier pour que les fougueux compagnons de Guérin, de Déroulède, restent calmes ; la « frousse » doit un peu les tirailler, et sûrement d'autres qui, il y a quelques jours à peine, criaient à pleine gorge : « Vive l'armée ! mort aux juifs ! » menaçaient de leurs casses-têtes les paisibles citoyens qui souffraient de ces sottises, sont bien revenus à de meilleurs sentiments.

Le frein des manifestants a peur ; il ne sortira pas. Il n'a plus ses meneurs, et puis lui paierait-on ses sorties ?

Il pourra se faire que les « messieurs du Complot » se montrent arrogants à l'égard de leurs juges ; on peut bien se payer cette fantaisie quand on est détenu, n'est-ce pas ? Déroulède pourra, lui poète, débiter quelque poésie à la Ratapoul contre la République parlementaire, et Guérin agiter ses poings d'hercule de foire, en hurlant : Vive Régis ! — qui est à l'ombre ; — mais, croyons-nous, tout se passera comme il est désirable pour le bien de la République.

Du reste, les mesures prises par le gouvernement sont suffisantes pour ôter aux « hurleurs » l'envie de troubler l'ordre. Ils le savent ; ils resteront tranquilles.

## ESTERHAZY CONDAMNÉ

Le traître Esterhazy a été condamné, avant-hier, par la police correctionnelle, pour escroquerie de 35,000 fr. à son cousin Christian, à trois ans de prison et 50 francs d'amende.

C'est celui dont l'*Eclair* et la *Libre Parole* disaient, lors du premier procès Zola : « Voilà l'honneur qui passe ! » — « Il est glorifié aujourd'hui parce qu'il a souffert hier POUR LA PATRIE ! »

C'est celui que le prince d'Orléans embrassait sur les marches du Palais de Justice, et que d'étranges patriotes acclamaient criant : « Vive Esterhazy ! Vive la France ! »

C'est l'ennemi des juifs qui avait fait miroiter à son naïf cousin ses prétendues relations avec les Rothschild pour lui soutirer les économies de sa mère, voulant les faire fructifier dans de superbes affaires.

Les lettres dont nous allons signaler quelques passages trahissent l'homme sous ses divers aspects et sont, à cet égard, plus édifiantes que les lettres écrites à Mme de Boulancy.

### Son esprit religieux :

Prie, dit-il à son cousin, le Dieu des armées auquel je ne crois nullement...

J'ai promis à un prêtre et à une vieille femme que je leur graisserais la patte s'ils réussissaient. Et plus loin : j'ai eu une conversation avec ce sale calotin.

### Son patriotisme.

Le commandant, qui a fait tant état de son grade et protesté de son amour du métier, écrivait :

Si j'avais su, je n'aurais jamais fait ce stupide métier. Crois-moi ; tu es jeune, plus on ira, plus l'argent sera le maître souverain du monde. Sois riche, très riche... Je regrette bien de ne l'avoir pas compris plus tôt... Toi, au moins, profite de mon expérience.

L'expérience du commandant se résume ainsi :

Je te répète que si tu veux arriver à quelque chose, il n'y a rien à ménager... Il faut f... les gens dedans.

C'est par le mariage qu'il conseille surtout à son cousin de se pousser :

Il faut faire feu des quatre pieds ; il faut surtout faire un mariage riche... J'y veille... De ton côté, ne te maigris pas, de façon à pouvoir être présentable, et surtout tâche de te faire une tête un peu plus vieille ; fonce-toi les cheveux, cela vieillit les blonds... Fais semblant de t'occuper de politique et d'économie politique.

Et pour cela, il faut que le cousin extirpe à sa mère les économies qu'elle possède. — Il les confie à Esterhazy, qui les dévore. En récompense, il s'emploie à faire ajourner, puis réformer le cousin Christian. Et voici ce qu'il écrit :

Avec la guigne qu'a notre grotesque fortune, nous aurions pu ne pas réussir. Je suis très heureux d'un premier succès : l'ajournement.

Voici maintenant comment il convient d'agir pour arriver à la réforme.

Pour plus de sûreté, tu iras voir un médecin dans un ou deux mois ; tu te plaindras amèrement d'une maladie imaginaire (maux d'estomac) qu'il ne pourra pas vérifier ; tu te feras indiquer un traitement que tu ne suivras pas, bien entendu ; tu y retourneras périodiquement, en allant toujours plus mal. Dans un an, le thérapeute imbécile dira qu'il t'a soigné vainement pour une maladie des organes digestifs.

Après la lecture de cette édifiante correspondance, le tribunal était suffisamment édifié et condamna, sans pitié pour l'ami des nationalistes, Esterhazy au maximum de la peine.

Naturellement le commandant faisait défaut.

E. L.

## Au Transvaal

### Autour de Ladysmith et de Colenso

Une dépêche de Pietermaritzburg au *Times*, dit que l'investissement de Ladysmith est complet sur tous les points.

Les Boers ont coupé les communications télégraphiques jusqu'à Eastcourt, à mi-chemin entre Colenso et la capitale du Natal.

Les journaux rapportent, comme au lendemain de Dundee, que l'évacuation de Colenso a été « une brillante affaire admirablement exécutée ».

### A la recherche de Soldats

L'*Echo de Paris* annonce que quatre agents recruteurs anglais sont partis pour Marseille, l'Algérie et la Tunisie, dans le but d'embaucher des anciens militaires de la légion étrangère pour la guerre contre le Transvaal. Le gouvernement paye les frais du voyage jusqu'à Southampton, plus une prime de 1,500 fr.

### Avis aux batailleurs !

### Les Propositions d'Arbitrage

Les journaux anglais ont publié une dépêche de Saint-Petersbourg annonçant que la Russie, la France et l'Espagne avaient l'intention de proposer, dans une note collective, un arbitrage entre l'Angleterre et le Transvaal, dans le cas où l'Allemagne voudrait prendre part à cette action, mais que cette puissance avait refusé de s'associer à la démarche en question.

### Une note officielle publiée à ce sujet dit :

« On n'a absolument rien appris à Berlin concernant un projet d'action collective de la Russie, de la France et de l'Espagne dans l'affaire du Transvaal. Nous pouvons dans tous les cas déclarer de la façon la plus formelle qu'aucune puissance n'a porté un pro-



jet de ce genre à la connaissance du gouvernement allemand, et que par conséquent l'Allemagne n'a jamais eu l'occasion de repousser une proposition formulée dans ce sens ou dans un sens analogue. »

**Les femmes Boërs**

On signale d'Angleterre une lettre privée qui confirme que des centaines de femmes et de jeunes filles boërs combattent à côté de leurs maris ou frères ou fiancés aux environs de Ladysmith.

Plusieurs d'entre elles ont été tuées dans les combats de Dundee et de Glencoe.

Encore rien de précis : les nouvelles se succèdent nombreuses, mais toujours invraisemblables.

Il semble que les journalistes à la suite des armées, rédigent leur courrier, en demandant plus à leur imagination qu'aux événements. Car, on ne peut expliquer autrement, cette série de dépêches d'une contradiction flagrante, qui annoncent que samedi les anglais ont remporté une victoire éclatante à Ladysmith, qu'ils ont pris 2.000 hommes aux boërs, qu'à Mafeking ils courent de succès en succès, etc., etc., alors qu'à Londres même on affirme qu'il n'y a pas eu de combat depuis jeudi.

D'autre part, on annonce que les boërs ont remporté quelques avantages, et — chose étrange, — aux endroits mêmes où l'on disait qu'ils avaient été battus !

On ne sait rien. Il faut attendre que finalement écrasés, les anglais se décident à avouer, à tout avouer.

Y en a-t-il pour longtemps ?

**QUESTIONS D'ENSEIGNEMENT**

**L'École rurale**

Notre confrère, Rémo, de la *Dépêche*, à qui rien n'échappe de ce qui se fait de remarquable dans l'enseignement primaire, vient d'écrire un article très documenté où il se félicite des résultats obtenus en France depuis le 4 janvier 1897, date d'une circulaire qui a donné une orientation nouvelle à l'enseignement agricole dans les écoles rurales.

S'appuyant sur les rapports que les inspecteurs d'Académie adressent chaque année aux préfets, Rémo constate avec plaisir que des progrès réels ont été accomplis.

Les inspecteurs se trouvent unanimes à signaler le zèle des instituteurs. Ils n'ont point cherché à faire de leurs élèves des agronomes ou des praticiens précoces, mais simplement à leur donner le goût des choses de la culture, à faire pénétrer dans leur esprit les notions scientifiques de nos jours, essentielles pour toute bonne pratique culturale.

Voici quelques-unes de ces constatations : Dans l'Oise : — « On n'enseigne pas les sciences physiques et naturelles, à l'école primaire pour elles-mêmes, on les enseigne en vue de leurs applications à l'agriculture, à l'horticulture, à l'hygiène, à l'économie ménagère ; il n'y a pas, comme on se l'imaginait peut-être, jusqu'ici, deux enseignements distincts et en quelque sorte parallèles ; mais il n'y a qu'un seul et même enseignement scientifique, orienté tout entier vers les applications à l'agriculture. »

Dans le Jura, dans l'Indre, la note est la même.

Autre fait digne d'être relaté : les instituteurs adaptent leur enseignement agricole au milieu dans lequel ils vivent, le dirigeant principalement vers les productions culturales qui dominent dans la contrée. C'est ce qui se produit à Toulon, à Hyères, à Cannes, à Nice, où l'on s'occupe de la production intensive des fleurs et des légumes hâtifs, dans la Vendée où l'on « insiste sur les soins à prendre pour l'entretien des prairies naturelles, sur les races de bétail, sur l'élevage ; dans la Plaine et le Bocage, les prairies artificielles, la culture des céréales, la reconstitution des vignobles passent au premier plan » Dans la Haute-Savoie les instituteurs sont en mesure de faire voir à leurs élèves des ruches constituées par eux suivant les nouvelles méthodes.

M. Rémo cite quelques lignes de l'analyse des rapports faite par M. Pellisson dans la *Revue pédagogique* : « Devenu plus pratique, l'enseignement agricole devient du même coup plus concret, c'est-à-dire plus expérimental. Il n'y a plus guère de leçons qui ne s'accompagnent d'expériences simples et concluantes telles les expériences relatives à

la composition physique et chimique du sol, à la germination des plantes, à l'influence des engrais chimiques ».

Des exemples pris un peu partout prouvent que les champs de démonstration scolaires ont rendu de grands services aux cultivateurs.

De la sorte, dans les communes rurales, les agriculteurs comprennent mieux aujourd'hui l'utilité de l'école, aussi la font-ils fréquenter d'une façon régulière à leurs enfants.

Tel est l'ensemble de faits dont nous sommes heureux de faire connaître l'existence. Voici la conclusion de Rémo :

« Tout ce que l'instituteur, tout ce que l'école laïque gagnent en influence et en autorité, c'est autant de terrain perdu pour l'empêchement clérical. De telle sorte que ce n'est pas seulement par une production plus abondante du sol, à la conquête du pain, à la vie meilleure pour tous que marche l'école laïque ; elle marche aussi à la conquête de la démocratie rurale, par son affranchissement définitif de la tutelle noire. » Réjouissons-nous de ces résultats et ayons pleine confiance dans l'avenir puisque le progrès s'affirme d'une manière très sensible.

UN AMI DU PROGRÈS.

**INFORMATIONS**

**Les conseils de guerre**

L'idée qui a présidé à la rédaction du projet sur les conseils de guerre dont le conseil doit s'occuper samedi, consiste à rendre les militaires justiciables des tribunaux ordinaires, pour les délits et crimes de droit commun qui les auraient fait passer devant ces mêmes tribunaux, s'ils n'avaient été sous les drapeaux.

**Suppression des 28 et 13 jours**

Le conseil municipal de Paris a adopté un vœu demandant qu'à cause de l'Exposition, les périodes d'exercices de treize jours et vingt-huit jours soient supprimées en 1900.

**Conflit Franco-Chinois**

L'Agence Havas a publié le communiqué officiel suivant : Un télégramme du contre amiral Gourrejolle annonce que les négociations pour la délimitation du territoire de Kouang-Tchéou-Ouan, qui se poursuivaient depuis quelque temps avec le maréchal Sou dans de bonnes conditions, ont été rompues par suite de l'hostilité du vice-roi de Canton.

Le ministre de la marine a pris toutes les mesures nécessaires pour renforcer les troupes d'occupation.

Deux bataillons empruntés aux garnisons de l'Indo-Chine ont reçu l'ordre de se rendre à Luang-Tchéou pour occuper les points dont la possession nous est contestée par le vice-roi de Canton.

**Les Incidents de Castres**

Dans la soirée de lundi 30 octobre, des lieutenants du 9<sup>e</sup> d'artillerie pénétrèrent dans les deux casinos de Castres après avoir mis sabre au clair, jetèrent sur la scène des savates qu'ils avaient à la pointe de leur sabre, provoquèrent les civils présents que ces faits avaient indisposés, brisèrent des chaises et des tables. Dans la rue, ils se livrèrent à d'autres manifestations encore plus scandaleuses ; un d'entre eux cria à tue-tête : « J'em... les Castrais ». M. Grégoire, premier adjoint, intervint et ne put qu'à grand-peine mettre un terme à ces provocations. Ces faits ont été signalés à l'autorité militaire. Celle-ci a procédé à une enquête sévère à la suite de laquelle le général Faure-Biguet, commandant le 16<sup>e</sup> corps d'armée, a infligé aux officiers coupables les punitions suivantes : Soixante jours d'arrêt de forteresse à un lieutenant, trente jours de la même punition à un autre officier, trente jours d'arrêt de rigueur, à un troisième, quinze jours de la même punition à trois autres lieutenants et quinze jours d'arrêts simples à un septième officier.

**Altération et vols de fait**

Le lieutenant-colonel du Paty de Clam se trouvait, dimanche soir, dans le train de banlieue 40 bis venant de Versailles, avec sa femme et son jeune enfant malade. A 6 h. 32, à l'arrivée en gare d'Ouest Ceinture, un voyageur, M. Geoffroy Denelder, chirurgien-dentiste, demeurant 1, square du Croisic, à l'angle du boulevard Montparnasse, voulut monter avec sa femme dans le com-

partiment de 1<sup>re</sup> classe, où était M. du Paty, et qui était complet. Le lieutenant-colonel fit observer qu'il n'y avait plus de place. Le nouveau venu insista et voulut ouvrir la portière. M. du Paty protestant, M. Denelder l'injuria violemment, le traitant de sauvage et de malappris.

M. du Paty descend alors immédiatement sur le quai, où M. Denelder le menaça de sa canne. Le lieutenant-colonel souffleta aussitôt son adversaire, s'empara de sa canne et le frappa à la tête.

Durant cet incident, qui avait à peine duré deux minutes, le train s'étant remis en marche, M. du Paty de Clam sauta dans le fourgon de quene M. Denelder l'imita. A l'arrivée en gare de Paris-Montparnasse, le dentiste fit arrêter M. du Paty de Clam par un gardien de la paix et se rendit avec lui au commissariat de police, où M. Bordères, commissaire spécial de police, reçut ses déclarations et celles de M. du Paty de Clam.

**L'exploitation des orphelins**

On mande d'Angoulême qu'hier, l'inspecteur du travail a dressé procès-verbal contre les sœurs du Bon-Pasteur, pour infraction à la loi du 2 novembre 1892 sur le travail des femmes et des enfants dans l'industrie.

**La suite d'une grève**

Un don de 25,000 francs a été mis à la disposition des grévistes de Badevel, pour l'édification d'une usine prolétarienne. Le conseil municipal de Badevel cédera le terrain nécessaire à moitié prix.

L'usine Japy est toujours fermée.

**Un incident au Théâtre-Français**

La représentation du Théâtre-Français, où l'on jouait *le Demi-Monde*, a été troublée, par un jeune homme nommé Gaucher qui, entre deux actes, s'est mis à crier : « A bas Claretie ! à bas les juifs ! »

Des manifestations se produisirent. Invité à se taire, Gaucher répliqua qu'il ne céderait qu'à la force. Immédiatement appréhendé, Gaucher a été mis en état d'arrestation. La représentation a ensuite continué.

**Un duel**

A la suite des incidents qui se sont produits entre MM. Gustave Lefèvre et Charles Oster au Palais de Justice et que nous avons relatés, une rencontre au pistolet a eu lieu au vélodrome du Parc-des-Princes. Deux balles ont été échangées sans résultat.

**CHRONIQUE LOCALE**

**Légion d'honneur**

Par décret du président de la République, en date du 7 novembre, M. François Roussel, sous directeur du cabinet civil du président de la République, conseiller municipal de Cahors, a été promu, officier de la Légion d'honneur.

**Bourses de séjour à l'étranger**

Une session extraordinaire d'examens pour l'obtention de bourses de séjour à l'étranger (langue anglaise, professorat d'École normale d'instituteurs), s'ouvrira pour toute la France, le lundi 4 décembre 1899.

Les candidats pourront se faire inscrire à Cahors dans les bureaux de l'inspection académique.

**Une adresse au gouvernement**

La Loge de Cahors a adressé hier soir l'adresse suivante au ministère :

En reprenant le cours de ses travaux, la Loge « Le Phare du Quercy » tient à adresser au gouvernement un témoignage de confiance. Les membres de la Loge émettent à l'unanimité, le vœu que le gouvernement, poursuivant sans arrêt et sans faiblesse son œuvre de défense républicaine, soutienne avec énergie devant les Chambres les projets de loi dont les derniers événements politiques ont démontré une fois de plus, l'inéluctable nécessité.

En particulier : Le projet de loi contre les congrégations, dont l'audace sans cesse croissante compromet la sécurité de la République ;

L'abrogation de la loi Falloux, ou tout au moins la limitation de la liberté d'enseignement entraînant, pour les candidats aux écoles du gouvernement, l'obligation de passer plusieurs années dans les établissements de l'Etat.

Comme corollaire immédiat, il faudrait rappeler énergiquement à la majorité des fonctionnaires qu'ils ne sont pas payés par un gouvernement pour le combattre, en confiant leurs enfants aux pires ennemis de nos institutions.

Il n'y a là aucune atteinte à la liberté. Agir autrement, au contraire, est une faiblesse aveugle et coupable.

M. Leygues, parlant au nom du gouvernement, ne disait-il pas dimanche dernier à Toulouse : *Le gouvernement de la République a le devoir d'exiger de ceux qui viennent lui offrir leurs services des garanties de fidélité et de loyalisme.*

Nous applaudissons à ce ferme langage. Mais des paroles sont insuffisantes ; il faut des actes.

Le pays est fatigué d'attendre. Aujourd'hui, il a confiance dans le ministère actuel.

Cette confiance est justifiée. Les premiers actes du gouvernement ont rassuré les républicains.

Le ministère continuera certainement l'œuvre de défense républicaine si bien commencée. Et, après avoir rendu au pays le calme qu'il attend, après avoir étouffé les criminels complots césariens et cléricaux, la République pourra reprendre enfin sa marche en avant pour le plus grand bien de la démocratie, par l'étude définitive des projets de loi sans cesse ajournés.

Vive la République !

**Taxe du pain**

A partir du 11 novembre 1899, et jusqu'à nouvel avis, le prix du pain, dans la commune de Cahors, demeure fixé comme suit :

Pain de luxe, le kilog.	0 fr. 25
Pain blanc, id.	0 fr. 22,5
Pain bis, id.	0 fr. 17,5

Le pain de luxe comprend la flûte et la couronne de tout poids, au-dessous de 2 kilog.

**Abattoir**

M. Pagès, vétérinaire, inspecteur des viandes de boucherie, a fait enfouir ce matin, à l'Abattoir, la viande d'un porc reconnue impropre à la consommation.

**Tournée Frédéric Achard**

Nous rappelons à nos lecteurs que c'est le vendredi 10 novembre qu'aura lieu la représentation de la *Dame de chez Maxim*.

Nous sommes certain que le plus chaleureux accueil sera fait, comme toujours, à l'excellente troupe de M. Frédéric ACHARD.

**CYRANO de BERGERAC**

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que l'œuvre magistrale de M. Edmond Rostand, l'immense succès de la *Porte Saint Martin*, *Cyrano de Bergerac*, sera représenté une fois encore sur le théâtre de notre ville. Cette bonne nouvelle nous est annoncée par MM. Moncharmont et Maurice Luguet, qui atteignent la fin de leur privilège, et ont tenu à donner à nos concitoyens une irrévocablement dernière audition d'un des plus grands chefs-d'œuvre de l'art dramatique français.

Nous n'insisterons plus sur la valeur réellement prodigieuse de cette pièce, qui a été l'événement littéraire de la fin du siècle, mais nous exprimerons en toute confiance l'espoir de voir une fois encore la salle entièrement pleine pour les adieux de *Cyrano de Bergerac*, héros de la plume et de l'épée.

La date exacte de la représentation sera fixée incessamment.

**Musique du 7<sup>me</sup> de ligne**

PROGRAMME DES 9 ET 12 NOVEMBRE 1899	
The Liberty Bell, (allegro)	Sousa.
Zampa, (ouverture)	Hérold.
Les gardes de la Reine, (Valse)	Godfrey.
Fervaal, fragments	Vincent d'Indy.
Polka des officiers	Farbach.
De 4 h. à 5 h. (Allées Fénélon)	

**ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS**

Du 31 octobre au 9 novembre 1899

**Naissances**

Astruc Léonce-Jean-Guillaume-Laurent, rue de la Banque.  
Rigal Jean-Lucien-Pierre-Auguste, rue Fondue-Haute, 33.

**Publications de Mariages**

Tardieu Victor, serrurier et Pechmajou Lucie, lingère.  
Soula Jean-Marie, sans profession et Garrigues Amélie-Louise-Esther, repasseuse.  
Hartmanshen Louis, employé de commerce et Rodolose Marie-Françoise, sans profession.  
Malbec Achille-Bertrand, garçon d'hôtel et Alagnoux Marie, cuisinière.  
Besse Jean, cultivateur et Cazeaux Eugénie-Marie, sans profession.

**Mariages**

Potbleu Joseph-Guillaume, restaurateur et Cros, Léonie-Jeanne, sans profession.



Delfarguier Pierre, garde navigation et Maury Marie dite Laure, sans profession.

Plaignard Henri-André-Joseph, docteur en médecine et Roques Marie-Félicie-Andrée, sans profession.

Clou Jean, employé de commerce et Raynat Victorine, sans profession.

Décès

Vernet Françoise, veuve Raynal, sans profession, rue Nationale, 65.

Quercy Honorine, couturière, épouse Besse, 49 ans, rue Nationale.

Marty Marie-Anne, jardinière, épouse Vignal, 75 ans, rue du Tapis-Vert, 8.

Vincent Denis, vigneron, 90 ans rue St-Urcisse, 16.

Arbouys Marthe-Clément, couturière, 55 ans, rue Daurade.

Tribunal correctionnel

Audience du 9 novembre 1899

**Mendicité et outrages envers un maire.** — Le nommé Lagarde Auguste, âgé de 29 ans, né à Larocheffoucauld (Charente), étant de passage à St-Vincent, trouva le pays charmant, et décida d'y planter sa tente quelques jours, mais pour cela, il lui fallait des ressources.

Il n'en avait pas. Sans se troubler, comme d'habitude, il résolut d'exploiter sa petite industrie, la mendicité.

Mais, M. Marcenac, maire de la commune, lui en refusa l'autorisation. Lagarde fut tellement vexé de cette mesure, qu'il s'empressa d'aller trouver l'honorable M. Marcenac et l'outragea ignominieusement.

Arrêté immédiatement, Lagarde comparait aujourd'hui devant le tribunal qui l'envoie « planter sa tente » à la prison pendant deux mois.

**Mendicité et vagabondage.** — Caillat Louis, ardoisier, âgé de 49 ans, né à Montluçon, vit de mendicité, n'ayant pas de domicile il se trouve dit-on, en état de vagabondage.

Le tribunal le condamne à 3 mois de prison.

**Rixe.** — A la suite d'une histoire de haies, de choux, de carottes avec le sieur Grimal, le nommé Cluzel, François, de Maxou, irrité, saisit un caillou et le lança à la tête de son adversaire.

Malheureusement, le maladroit caillou, alla frapper la femme de Grimal à côté de son mari et la blessa.

Cluzel en fut navré; ce qui n'empêcha pas le tribunal de le condamner à 6 jours de prison et 16 fr. d'amende, tout en lui faisant l'application de la loi Bérenger.

**Vol de poules.** — Pour se payer une petite fête, François Doucet, âgé de 60 ans, tisserand à la Ramière, ne trouva rien de mieux que d'aller voler des poules au sieur Jean Vernet.

Mais piné, il comparait devant le tribunal qui le gratifie de 1 mois de prison.

Le temps de digérer les poules....

**Vol de raisins.** — Pierre Gaubert, âgé de 63 ans, cultivateur aux Ramonets, aime les raisins. On l'accuse d'en avoir volé.

Toutefois, comme rien n'est prouvé, le tribunal ne le punit que d'une amende de 10 fr.

**Rixe.** — A l'auberge de Vaylats, Bru Jean-Baptiste et Estival causaient d'un jeune homme qui avait été reconnu « bon pour le service, » malgré, disait-on, qu'il n'y voyait que d'un œil.

Or, à côté d'eux, à une autre table, se trouvaient trois jeunes gens, parmi lesquels le jeune homme en question, le nommé Cavalie, et un autre, Bousignac.

Les propos de Bru et d'Estival déplurent aux deux jeunes gens, qui répondirent aigrement. Echange de propos plus ou moins doux. Bru et Estival alors sortirent, ne voulant « pas avoir de dispute »; mais ils avaient compté sans les jeunes gens qui, pour les rejoindre, — l'aubergiste ayant fermé la porte, — sautèrent par la fenêtre.

Immédiatement Bru fut rejoint par le nommé Bousignac, qui le renversa et le frappa.

Séparés par l'aubergiste, les combattants se retirèrent, non toutefois sans que Bousignac ne se plaignit d'un coup de couteau donné par Bru.

C'est pourquoi Cavalie, Bousignac, Bru comparaissent devant le tribunal correctionnel, qui condamne, après plaidoiries de M<sup>e</sup> Bourdin pour Bru et de M<sup>e</sup> Lagarrigue, pour les autres jeunes gens, le premier à 30 fr. d'amende et le deuxième à 25 fr.

**Rixe.** — Une autre affaire de rixe entre jeunes gens, se déroule également devant le tribunal.

Cette affaire qui s'est passée à Limogne, est connue de nos lecteurs, qui ont pu la voir mentionnée tout dernièrement dans les colonnes de notre journal.

6 témoins sont entendus.

Le jugement sera prononcé dans la soirée, mais trop tard pour que nous puissions le faire connaître, nous en rendrons compte prochainement.

Arrondissement de Cahors

**St-MARTIN-LABOUVAL.** — A l'occasion de la fête patronale, la commune de St-Martin prépare de grandes fêtes pour les 11, 12, 13, 14 novembre; les amusements seront des plus variés; le programme étant à peu près le même que celui des autres années, nous ne le publions pas; les étrangers seront comme toujours fort bien accueillis.

— Pendant un orage qui s'est déchaîné sur notre localité, de gros blocs de pierres se sont détachés du sommet du rocher de Latoulzanie et sont tombés sur une grange ainsi que sur un hangar. La toiture a été crevée ainsi que deux poutres de l'étage supérieur. Une vache a été blessée. Pas d'accidents de personne.

**LIMOGNE.** — **Concert.** — La Fraternelle de Limogne donnera dimanche prochain 12 novembre entre 7 heures et demie et 8 heures sous la halle aux grains, un concert dont voici le programme :

- 1 Samson, allegro militaire, Latnay.
- 2 Souvenir du Printemps, fantaisie, Bonjeon.
- 3 La Jeune Mariée, Mazurka, Müllot.
- 4 Les échos du Vallon, fantaisie.
- 5 Le régiment qui passe, pas redoublé, Marie.

**LIMOGNE.** — **Conférence populaire.** — Dimanche 12 courant, M. Romec, instituteur à Saint-Jean-de-Laur, traitera, à 3 heures et demie du soir, à l'école des garçons, le sujet suivant : « Du Patriotisme ; connaître la France, c'est l'aimer ».

Cette causerie sera suivie d'une « ascension dans la lune » avec projections lumineuses.

**TOUZAC.** — **Acte de vandalisme.** — Dans notre numéro de samedi, nous avons simplement signalé qu'un acte de vandalisme avait été commis dans notre commune.

On nous affirme qu'une enquête est ouverte. Pour le moment nous nous abstiendrons donc de tout nouveau commentaire.

**DURAVEL.** — **Nos compatriotes.** — Notre compatriote M. Combelle, ingénieur à Paris, vient d'être chargé des études du tracé de la ligne de tramways de Monflanquin à Tournon, par Fumel.

**VARAIRE.** — **Incendie.** — Ces jours derniers, une grange appartenant au nommé Guilhem, Germain, propriétaire à Varaire, canton de Limogne, a été détruite par un incendie ainsi que ce qu'elle renfermait.

Les pertes consistent en 16 brebs, 6 oies, 3 paires de grandes roues, un lit et du bois.

Elles sont évaluées à 1.000 fr. et ne sont couvertes par aucune assurances.

Il n'y a pas eu d'accident de personnes.

Arrondissement de Figeac

**CAJARC.** — **Mort subite.** — La femme Cassayre, habitant le village de Sauzet, commune de Cajarc, s'est affaïssée subitement. Le docteur appelé de suite n'a pu que constater le décès de cette malheureuse, qui est attribué à une rupture d'anévrisme.

**BRETENOUX.** — M. Quercy, professeur départemental d'agriculture, fera une conférence agricole publique à la Mairie de Bretenoux, le dimanche 12 novembre 1899, à 3 heures du soir.

Sujet de la conférence :

Les engrais et les maladies contagieuses du bétail.

**SAINT-CERÉ.** — **Ecole.** — Par arrêté de M. le ministre de l'Instruction publique et des beaux-arts. L'école primaire supérieure de Saint-Céré est transformée en école de plein exercice.

Il est créé un 3<sup>e</sup> emploi de professeur dans cet établissement.

**BAGNAC.** — **Une Emotion matinale.** — Mardi, vers six heures du matin, c'est-à-dire à la pointe du jour, plusieurs habitants de Bagnac furent intrigués à la vue d'un aérostat planant dans les airs au-dessus de leur tête. Cette nouvelle se répandit rapidement en ville et, en quelques instants, tous les Bagnacois furent sur pied. Pendant plus d'une heure, le ballon a tourné en louvoyant autour de la conque au milieu de laquelle est assise la petite agglomération du chef-lieu de cette commune. L'aérostat est même descendu à un point assez rapproché de terre puisque tous les spectateurs ont pu distinguer assez clairement les cordages, la nacelle et même le buste de l'aéronaute.

Vers 7 heures 10, il est remonté, toujours en tournant, à peu près à la hauteur primitive et s'est dirigé vers le Cantal.

Cette apparition si matinale a produit une

certaine émotion parmi la population bagnacoise, qui n'a pu s'expliquer d'où provenait cet aérostat, ni quelle mission il pouvait remplir.

Il est possible que cette ascension provienne d'expériences faites dans un parc d'aérostation militaire.

Arrondissement de Gourdon

**GOURDON.** — **Nos compatriotes.** — Notre distingué compatriote M. le docteur Cabanès vient d'être nommé médecin de la préfecture de la Seine.

Nos félicitations.

— **Assistance judiciaire.** — Le bureau de l'assistance judiciaire près le tribunal civil de Gourdon vient d'être ainsi composé pour l'année judiciaire 1899-1900 : MM. Théaux, sous-préfet ; Alibert, avocat ; Rey, avoué ; Broussouze, notaire ; Malaterre, receveur de l'enregistrement.

Ce bureau se réunira aux dates suivantes pour statuer sur les demandes d'assistance qui lui seront présentées : 3 novembre et 1<sup>er</sup> décembre 1899 et 5 janvier, 3 février, 2 mars, 4 avril, 4 mai, 13 juin, 8 juillet et 3 août 1900.

BULLETIN FINANCIER

Le marché se montre de plus en plus hésitant, les cours faiblissent, conséquence de la pénurie des transactions.

Le 3 0/0 recule à 100,10; le 3 1/2 0/0 à 101,67.

La Banque de France s'avance à 4.330

Le Comptoir National d'Escompte est ferme à 600, le Crédit Foncier cote 713, le Crédit Lyonnais 992, la Société Générale à 598.

Pas de changement dans la tenue des Chemins.

Les actions de l'Oural-Volga se sont traitées à 647 et 651.

Le Suez a baissé de 15 fr. à 3585.

Parmi les fonds étrangers, l'Extérieure est à 64,65, l'Italien recule à 92,75, le Russe 3 0/0 1891 cote 86,75 et le Turc D 22,05.

La nouvelle émission des obligations de la Ville de Paris aura lieu le samedi 18 courant. Les titres seront émis à 410 fr. remboursables à 500 fr. et rapporteront 10 fr. ce qui représente un revenu de 2,40 0/0 sans compter la prime de remboursement de 90 fr. qui équivaldrait à un supplément d'intérêt annuel de 1,20 et porterait à près de 2,3/4 0/0 le revenu vrai de la nouvelle obligation. Ajoutons que ces titres participeront à 600.000 fr. de lots par an, dont 4 de 100.000 fr.

Si vous tenez à la santé, prenez-en !

— Valence (Drôme), le 7 août 1898. — Les Pilules Suisses dont je fais usage ont toujours produit les effets que j'en attendais. Elles font disparaître à jamais les migraines, les névralgies ou autres douleurs. Elles commencent par purger et au bout de 3 ou 4 jours les douleurs s'en vont. Elles m'ont guéri d'un eczéma dont je ne pouvais me débarrasser. Je conseille ce remède comme le plus simple, le moins cher, le plus efficace, pour combattre la constipation opiniâtre, qui ne résiste pas à leur action. Tous les malades soucieux de leur santé feraient bien d'en faire usage.

SIMON, rue Chante-Louve, 12 (Sig. lég.).

SOUS DEUX DRAPEAUX

PAR OUIDA

PREMIÈRE PARTIE

I

« BEAUTÉ », DES HORSE-GUARDS.

Le jeune homme s'était en effet emparé des billets de banque avec une joie qu'il n'avait pas cherché à dissimuler et il commençait à remercier son frère, mais avec l'empressement tranquille d'un enfant gâté ou d'un égoïste fiéffé qui accepte les dons et les sacrifices de la générosité d'un autre.

Lorsque son frère passa devant lui, il lui prit la main pendant une seconde et le regarda; un nuage passa devant ses yeux et son visage se couvrit d'une rougeur moitié de honte, moitié de reconnaissance.

— Tu ne sais pas le service que tu me rends. Tu es bon, Bertie !

Cécil se mit à rire en haussant les épaules. — C'est la première fois qu'on me dit cela, mon cher petit, répondit-il.

Et il descendit lentement l'escalier, accompagné du cliquetis de sa cuirasse, de son sabre et de ses éperons, puis, enfonçant son casque sur son front, et plaçant la jugulaire au-des-

sous de ses moustaches, il sortit dans la rue où son cheval l'attendait.

— Diable ! — pensa-t-il, pendant qu'il mettait le pied à l'étrier et que le vent âpre du matin faisait voltiger ça et là son panache blanc. — Je ne pense jamais à rien ! Je crois que je n'ai pas gardé assez d'argent pour conduire Rake, Willon, et le troupeau demain dans les comtés. En ai-je assez pour prendre mon propre billet?... ce serait un rude désappointement. Ma parole, je ne sais pas combien il est resté sur la table de toilette. Ma foi ! je n'y puis rien ; il fallait que Poulteney fût payé ; je ne peux pas laisser trainer le nom de Berk dans quelque affaire louche.

Les cinquante livres données à son jeune frère étaient tout ce qui restait d'un billet, escompté au prix d'efforts incroyables par un habile juif, et Cécil n'avait pas plus de certitude de posséder d'autre argent jusqu'au prochain jour de solde qu'il n'en avait de posséder la lune ; l'absence d'argent comptant, en outre, est un sérieux ennui quand on fait partie de clubs où les livres et les billets sont les enjeux les plus ordinaires et qu'on vit avec des gens qui comptent la plupart du temps leurs appoints par mille ; mais la chose était faite ; il n'aurait pas voulu revenir sur son bon mouvement au détriment de son frère quand il aurait pu.

Cécil qui n'avait jamais été même contrarié de la perte du plus prodigieux banquo, et qui s'était fait une règle de ne jamais penser aux nécessités désagréables et inévitables de la vie deux minutes de suite, rendit la bride à son

cheval et partit au petit galop dans Picadilly pour se rendre à la caserne, tandis que Douglas-le-Noir se cabrait, faisait des courbettes, caracolait, avait l'air de vouloir lancer quelques ruades, et finalement galopait pendant la moitié du trajet au grand péril des piétons ; les allures de la monture de Bertie étaient éminemment relevées ; son poil luisant, son apparence robuste, il était couvert d'écume et exprimait ainsi le mécontentement qu'il éprouvait de faire partie de l'escorte qui allait au Palais au Parlement.

— Le Secrétaire d'Etat à l'intérieur devrait s'occuper de cela, c'est abominable ! S'il faut que nous venions au milieu de ces gens-là, ils devraient se rendre au moins un peu plus odoriférants. Une ou deux pompes à incendie faisant pleuvoir de l'eau de rose et de l'Ess bouquet une heure avant notre arrivée, pourraient faire un peu de bien. Il faudra que j'engage quelques membres à parler de cela à la Chambre ; on appellera ce bill : « Bill pour la Purification des Mal-Lavés et contre la Suffocation des Gardes de Sa Majesté, » — murmura Cécil à l'oreille du comte de Broccliande, placé auprès de lui, tandis qu'ils étaient postés, avec le reste du 1<sup>er</sup> de la Garde, en face de Westminster, entourés d'un brouillard brunâtre et de la populace de Londres, qui se faisait écraser contre les flancs de leurs chevaux, au milieu desquels Douglas-le-Noir se tenait immobile comme un roc, quoiquela corbeille d'un boucher lui pressât le garot, qu'un médis lui chatouillât les jarrets, et que l'inévitable marchande de pommes, l'épouvantail prophétique

de Cécil, fût venue se jeter comme une folle dans ses jambes, au moment où l'hydre à cent têtes s'était précipitée avec un empressement insensé et aveugle pour contempler ce merveilleux corps des Gardes et se faire écraser sous ses pieds.

— Je donnerais un royaume pour un verre de soda et de Brandy. Pouah ! grand Dieu ! quelle odeur de poisson et de futaine ! — soupira Bertie, avec un baillement résultant de l'ennui que lui causait l'impossibilité de boire ou de fumer, en même temps qu'il jetait un regard sur les chefs-d'œuvre blancs comme neige et noirs de jais dus au génie de Rake.

Hélas ! que les belles bottes à l'écuyère étaient déjà maculées de boue ! Pauvre Rake !

Bertie venait de donner cinquante livres et il savait à peine s'il lui en restait assez pour prendre son billet le lendemain afin d'aller dans les comtés ; il devait personnellement égale somme, sans avoir la plus légère raison de supposer qu'il serait jamais en état de la payer ; et il ne s'inquiétait pas plus de l'une et de l'autre de ces choses qu'il ne s'impatientait de voir Mlle Zuzu jeter, après un dîner à Richmond, des pêches d'une demi-guinée dans la rivière, sous prétexte d'attraper des dragons ailés. Mais rester une demi-journée sans fumer une seule cigarette et avoir à supporter la désagréable odeur de pommes et de cuir qui s'élevait autour de lui, c'était un supplice qui le rendait profondément triste et malheureux.

Et y a-t-il là rien qui puisse nous étonner ? (A suivre).



LES CHAINES D'OR

PAR M. A. FLEMING

IV  
LE MYSTÈRE

Que signifiait ceci ? Qui était cet homme avec lequel la plus fière des filles que le soleil eût jamais éclairée se promenait dans l'ombre et le mystère. Qui était-il ?

Tout à coup, dans le silence et les ténèbres du matin, une pensée vint la frapper et lui faire monter le sang au visage.

M. Richards.

Elle se croisa les mains. Une conviction aussi forte que l'évidence fit tressaillir tout son être.

M. Richards, le prisonnier, était le promeneur nocturne... M. Richards qui n'était pas malade, et qui, enfermé toute la journée, sortait au milieu de la nuit quand toute la maison était endormie, pour prendre l'air.

Alors, dans le silence solennel de sa chambre, les paroles étourdies de Rose lui revinrent comme une révélation :

« Là où il y a un secret, il y a une faute. »

LE FANTÔME DU BANQUET

Lorsque la famille fut réunie au déjeuner, Grâce regarda Kate avec un intérêt nouveau ; mais le calme visage de celle-ci ne laissait rien voir.

Elle était un peu pâle, mais ses yeux violets étaient aussi brillants, et son sourire aussi radieux que jamais.

Le paquebot anglais était arrivé, et des lettres pour elle et pour son père se trouvaient sur la table.

Il y en avait une, adressée d'une main ferme et masculine, scellée d'un cachet armorié, qui amena le sang aux joues de Mlle Danton.

Elle se retira vers une des fenêtres pour la lire dans le recueillement.

Grâce observa avec curiosité cette forme élancée et délicate qui pour elle devenait un mystère.

Elle est au mieux avec Sir Ronald Keit, pensait-elle, elle a des rendez-vous la nuit dans le jardin avec un homme, et la vue de cette écriture amène tout son sang à ses joues. Sans doute, elle l'aime ; sans doute, il l'aime. Je serais curieuse de savoir ce qu'il penserait s'il savait ce que je sais.

Le courrier du matin apporta une lettre d'Ottawa pour Rose, lettre qu'elle dévora avidement, en la faisant voltiger devant les yeux de Grâce.

— Un billet doux, madame Grâce, dit-elle. Mon bien-aimé Jules se meurt en m'attendant. J'ai l'intention de demander à papa la permis-

sion de retourner à Ottawa. Ici on est aussi tristes que dans un monastère de Trappistes

— Quelles nouvelles d'Angleterre, Kate ? demanda le capitaine quand le tout monde fut à table.

Le visage de Kate était rayonnant et Sir Ronald était sombre comme un nuage d'orage.

— Tout le monde va bien, papa.

— C'est très satisfaisant, mais cela n'explique rien. Tout le monde signifie sans doute les bonnes gens de Stanford ?

— Oui, papa.

— Où est Reginald ?

— A Windsor, mais son régiment part pour l'Irlande.

— Pour l'Irlande ! Alors il ne pourra venir cet hiver ?

— Je ne sais pas. Il pourrait, en tout cas, demander un congé !

— Je l'espère, je l'espère. C'est un charmant garçon que Reginald ; l'avez-vous vu avant votre départ d'Angleterre, Sir Ronald ?

— J'ai rencontré le lieutenant Stanford à un dîner la semaine de mon départ, dit sèchement Sir Ronald, si sèchement que l'on ne parla plus du lieutenant.

Après le déjeuner, le capitaine se retira dans son cabinet pour répondre à ses lettres, et Sir Ronald et Kate, se mirent en route pour leur promenade de chaque matin dans la campagne.

Kate avait invité Rose à les accompagner, mais Rose avait refusé de fort mauvaise humeur.

— Je n'ai jamais aimé les courses à bride-

abattue, et je ne tiens nullement à me trouver en tiers en pareil cas : Je pourrais être de trop. Sir Ronald est un assez ridicule cavalier. Je préfère rester chez moi. Merci.

— Comme tu voudras, dit Kate en sortant pour se préparer.

Rose prit un roman et s'assit près de la fenêtre du petit salon du premier étage pour boudier et lire.

La matinée était sombre et triste, le ciel de plomb promettait de la neige, et le sifflement du vent, répandait la désolation sur tout le paysage.

La maison était très tranquille, à peine si l'on entendait les échos du piano d'Evelyne et de temps à autre une porte s'ouvrant et se fermant.

Odgen sortit de l'appartement de M. Richards, ferma la porte, mit la clef dans sa poche et s'en alla.

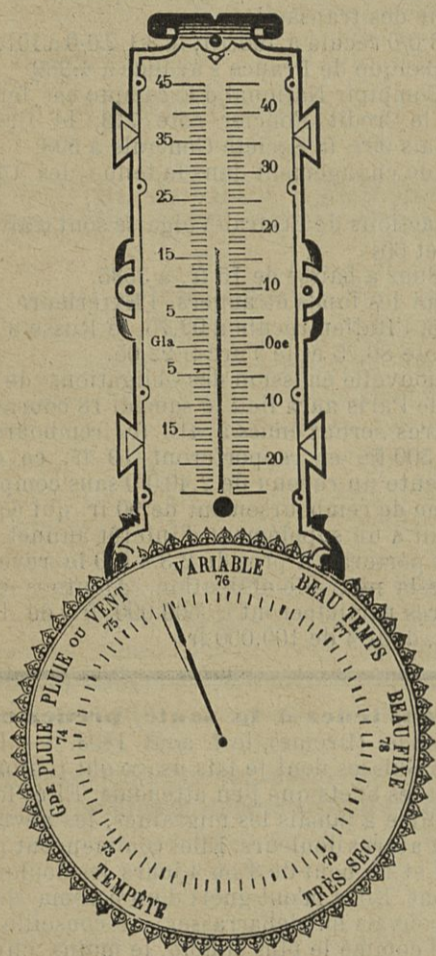
Rose laissa retomber son livre et resta à contempler cette porte, cette chambre de Barbe-Bleue, ce mystère vivant dans leur intérieur si bourgeois. Tandis qu'elle regardait ainsi, quelqu'un monta l'escalier en sifflant. C'était son père : en la voyant, il s'arrêta.

— Toi ici, mon enfant ! je te croyais sortie à cheval avec Kate.

— Kate n'a pas besoin de moi, dit Rose avec un haussement d'épaules, elle est en société plus agréable.

— Quoi, Sir Ronald ? Quelle folie, Rose ! Kate est l'ami très sincère de Sir Ronald, c'est tout.

(A suivre).



Baro-Thermomètre.

Température minima du jour : 10.  
Id. maxima de la veille : 18.  
Hauteur d'eau tombée la veille exprimée en millimètres : 4,5

PIANOS ET MUSIQUE  
A. DENAU

65, Boulevard Gambetta, Cahors.

Comptoir de Musique de 10,000 morceaux — Pianos des meilleurs facteurs. — Lutherie. — Fournitures pour fanfares. — Location de Pianos, à partir de 8 fr. par mois. — Accords. — Réparations.

MAISON

LOUBEYRE

COIFFEUR-PARFUMEUR

Inventeur breveté S. G. D. G. — Patented en France, Angleterre, Belgique

CAHORS, Boulevard Gambetta, CAHORS

Premier Prix à toutes les Expositions  
Hors concours — Membre du Jury

Cette Maison se recommande par la nouvelle installation de son **Salon de Coiffure** (Hommes et Dames). Des employés des premières maisons y sont constamment attachés et on peut être assuré d'y trouver toujours un service irréprochable. Elle pratique l'antiseptie comme aucune maison de Paris ou de province ne le fait encore et elle ne craint, de ce chef, aucune concurrence. « **Tout pour l'hygiène** » telle est la devise de la Maison.

M. LOUBEYRE vient de créer une *étuve modèle*, adoptée par les Hôpitaux de Paris agencée de façon à assurer la désinfection complète de tous les instruments de coiffeurs et autres. Cette étuve, qui va fonctionner dans son Salon, est appelée à devenir, à bref délai, le complément indispensable de toutes

les Maisons de premier ordre en France et dans le monde entier.

LOTION ANTISEPTIQUE DU D<sup>r</sup> GÉLIS

Contre les Pellicules et la chute des Cheveux — Résultat garanti. Prix : 2 fr. 50 et 1 fr. 50. — Flacon n° 2 : 3 fr.

Un Prix-Courant est tenu à la disposition des clients pour tous les articles de Parfumerie des premières Maisons de France et de l'étranger.



Bibliographie

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 1406<sup>e</sup> livraison (11 novembre 1899).

L'or du pôle, par Danielle d'Arthez. — Criminelle avarice, par E. Duhouset. — Barres et mascarets, par Daniel Bellet. — Généreux médecin. — L'opium, par M. de Mathuisieulx. — Ahmed le savetier (Conte persan), traduit par E. Garnault. — La couronne impériale d'Allemagne, par Henri Norval.

Abonnements : France : Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Union Postale : Un an, 22 fr. Six mois 11 fr.

Le numéro : 40 centimes.

Hachette et C<sup>ie</sup>, boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

LE MONDE ILLUSTRÉ. 13, quai Voltaire, Paris. — Sommaire du numéro 2224 du 11 novembre 1899.

GRAVURES : Voyages et explorations : La Mission Bretonnet ; La tente du Commandant. — Le commandant Bretonnet. — Le capitaine Braum. — Le Maréchal des Logis Martin.

Transvaal : Vue de Ladysmith. — La Modder River, près de Ladysmith.

Exposition de 1900 : Le Palais de la Danse. — Nécrologie : Le Docteur Robinet. — Le sculpteur Croissy.

Belgique : Anvers : La catastrophe d'Anvers. — Portraits : Les membres de la Mission Bretonnet. — M. Ravaisson. — Le général Yule. — Le Major Baden-Powel.

Le Canal des Deux-Mers : Cérémonie d'inauguration : Le cortège officiel s'engageant dans le canal. — Les dignes et la passe d'entrée du bassin d'Arcachon.

Beaux-Arts : Sardiniens : Marins paysans présentant le poisson, tableau de M. Achille Granchi-Taylor.

Paris : Les Orgues mécaniques : Ateliers de sculpture et de peinture. — Piquage et percement des notes sur les bandes. — Le manège des animaux. — La peinture des ornements des orgues.

Marine : Le retour de la « Belgica » (Expédition au Pôle Sud) : Les officiers de la « Belgica ».

TEXTE : Chroniques : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Variétés : Le type de Jean Valjean, par G. Lenôtre. — Le Canal des Deux-Mers par H. de Naussanne. — L'occupation de la région du Tchad, par Ned Noll. — Musique, par A. Boisard. — Les orgues mécaniques, par H. Quitard et M. Lenoir ; etc., etc.

Explication des gravures, Revue comique, Echecs, Rébus, Récréations, Memento de la se-

maine, Sport, Chronique des courses, Bibliographie, Semaine illustrée, Vélocipédie, Automobilisme, etc.

Nouvelle illustrée : *Les Morticultures*, par J. la Messerie, Illustrations de Slom.

Le numéro : 50 centimes.

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Racine, Paris. — Sommaire du 9 novembre 1899.

V<sup>o</sup> Nacla : Chronique. — Jean Drault : Le Frère de lait de Mlle Piquoiseau (fin). — Louis Enault : Myrto (suite). — Henry Kistemaekers : Magdelaine (suite). — Capitaine Daurit : L'invasion noire (suite). — Eugène Chavette : Fil-à-Beurre (suite). — Alfred Sirven et A. Siégel : Le dernier des d'Artagnan (suite). — V<sup>o</sup> Nacla : Tribly (suite).

LA NATURE, Revue des sciences illustrée, Henri de Parville, rédacteur en chef (Masson et C<sup>ie</sup>, éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain, Paris). — Sommaire du n° 1381, du 11 novembre 1899.

Les Lohans, par Arbert Tissandier. — Les Léonides, par Henri de Parville. — Exposition de 1900, par A. da Cunha. — Les marées de la baie de Fundy, par P. de M. — Levier à soulever les rails, par D. B. — Distillation-rectification directe des alcools, par P. Durand. — Le regard, par L. R. — Elevage des grenouilles, par Albert Larbalétrier. — Nouveau système de télégraphe, par Henri de Parville. — Chronique. — Académie des sciences ; séance du 6 novembre 1899, par Ch. de Villedeuil. — Les grandes ascensions. — Un bateau-malle, par L. L.

Le numéro, contient 10 gravures et le bulletin météorologique de la semaine.

TOUR DU MONDE. — Journal des voyages et des voyageurs. — Sommaire du N° 45 (11 novembre 1899).

1<sup>o</sup> Chez les Magiciens et les Sorciers de la Corrèze, par M. Gaston Vuillier.

2<sup>o</sup> A travers le monde : De Marseille en Asie Centrale et retour. — Krasnovodsk. — Le Caucase. — De Bakou à Vladikavkaz. — Nouvelles réceptions chez les Grenadiers de Tiflis, par F. de l'Harpe.

ENTREPRISE ARSÈNE COLLET, FONDÉE EN 1855

CHANTIER DU CHEMIN DE FER. — AVENUE DES MARCHANDISES  
(Près la gare des Marchandises. — CAHORS)

CHAUFFAGE ÉCONOMIQUE

PROVISIONS POUR L'HIVER

BOIS DE CHAUFFAGE EN CHÊNE SCIÉ ET FENDU

Le stère, sur le chantier, y compris l'octroi..... 8 fr.  
Le stère, rendu franco à domicile..... 8 50

Copeaux de Bûchage et de Fendage, 5 fr. le stère (rendu franco à domicile)

S'adresser au chef du Chantier du Chemin de Fer, ou envoyer les commandes à

M. ARSÈNE COLLET

CHANTIER DU CHEMIN DE FER

AVENUE DES MARCHANDISES

(Près la Gare des Marchandises)

LE JOURNAL DU LOT  
EST EN VENTE  
à Cahors :

Chez M<sup>me</sup> ESTIENNE, buraliste, boulevard Gambetta.

— M. HERBLIN, au kiosque de la place d'Armes.

— Mlle Euphrasie IMBERT, marchande de journaux, à côté de la Mairie.

— Mme veuve BRUEL, buraliste, rue de la Mairie.

— M. MAURY, marchand de journaux, 16, rue Nationale.

Le propriétaire-gérant : A. COUËSLANT.